



CENTRE DE RECHERCHE
SUR LE CANCER
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL



Guides des ressources

Pour les membres étudiants et postdoctoraux du
Centre de recherche sur le cancer de l'Université Laval

Version 2.0 – mars 2024

Table des matières

Préambule.....	1
Objectifs du guide	1
Mot de la direction du CRC	1
Comprendre son milieu d'étude	2
Organigramme simplifié de l'Université Laval et ses ressources pour les membres étudiants.....	2
Organigramme du CRC	3
Le Comité Relève du CRC.....	4
Les ressources à connaître pour un bon cheminement.....	5
Développer et maintenir une relation harmonieuse avec sa direction de recherche.....	5
Le plan de collaboration en 4 points	5
Que faire en cas de difficultés ?	6
Que faut-il garder à l'esprit ?	7
Tableau des programmes d'étude des membres du CRC	8
Les autres ressources par facultés	9
Toutes les facultés	10
Faculté de médecine	11
Faculté de pharmacie.....	12
Faculté des sciences et de génie	12
Faculté des sciences infirmières	13
Faculté des sciences sociales (École de psychologie)	13
Ressources pour les membres étudiants internationaux	13
Des ressources plus près de vous.....	14
Faire appel aux intervenant·es de proximité	14
Tableau des intervenant·es de proximité.....	14
Faire appel aux représentant·s du CR-CRC	14
Carte des différents sites de recherche auxquels sont rattachés les membres étudiants et stagiaires postdoctoraux du CRC	16
Identifier et sortir d'une situation de harcèlement	17
Tableau des ressources pour lutter contre le harcèlement.....	18
Guide pratique pour résoudre des situations difficiles	20
Exemple des solutions à envisager par ordre de priorité et en fonction de la situation vécue.....	20
Conclusion	24
Remerciements	25

Préambule

Objectifs du guide

Chers membres étudiants et stagiaires postdoctoraux, parce que votre cheminement aux études graduées ou au postdoctorat peut être semé d'embûches, le Comité Relève du Centre de recherche sur le cancer de l'Université Laval (CR-CRC) ainsi que le Comité de direction du Centre de recherche sur le cancer de l'Université Laval (CRC) ont mis à jour ce guide. À noter que sa première édition en 2023 avait été élaborée par le Comité Étudiant Regroupement Cancer combinant les membres étudiants du CRC et l'axe Oncologie du Centre de recherche du CHU de Québec-Université Laval (CRCHU). Ce guide a pour but de vous aiguiller au mieux vers les ressources qui sont mises à votre disposition tout au long de votre parcours pour faciliter votre succès et vous venir en aide. Que votre problématique relève du harcèlement, de mésententes avec votre supervision de recherche ou de difficultés financières, sachez que de nombreuses structures et personnes désignées peuvent vous venir en aide.

Mot de la direction du CRC

À tous les membres du CRC,

C'est avec un immense plaisir que je vous souhaite la bienvenue au CRC. Je vous invite à lire attentivement ce guide et à le consulter tout au long de votre parcours.

Nous avons à cœur de vous fournir toute l'information nécessaire à travers cet outil afin d'appuyer votre parcours de formation et avec l'objectif d'enrichir votre expérience étudiante. Nous espérons que ce guide vous permettra de vous familiariser dès le début de votre parcours avec votre nouvel environnement de recherche et de formation, ainsi que d'en apprendre plus sur le réseau étendu de ressources qui vous sont offertes à l'Université Laval.

Au nom de toute la communauté du CRC et en mon nom personnel, je vous souhaite beaucoup de succès avec une formation à la hauteur de vos aspirations. Nous sommes heureux de vous accompagner dans votre parcours universitaire, qui sera assurément marqué de découvertes scientifiques, de rencontres enrichissantes et de souvenirs inoubliables. Dans un esprit de bienveillance, le CRC demeure attentif à vos besoins et préoccupations, et vous invite à les partager et afin de bonifier ce guide. Je demeure disponible pour discuter avec vous !

Chantal Guillemette

Directrice du CRC

Des suggestions ?

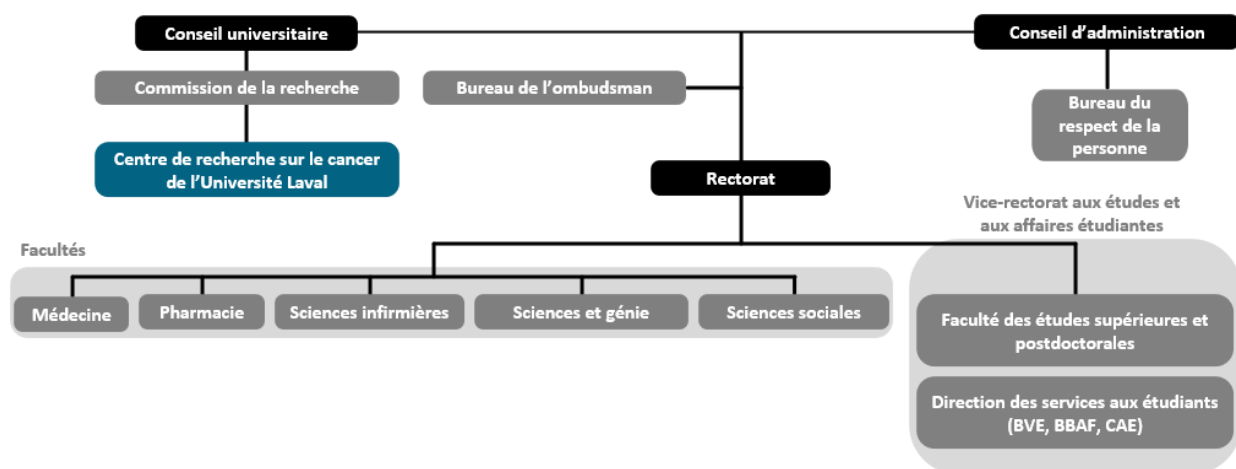
Merci d'écrire à Comite-releve-CRC@ulaval.ca

Comprendre son milieu d'étude

Se sentir à l'aise dans son milieu d'étude passe par bien connaître les institutions auxquelles on appartient. Pour cela, nous vous invitons à prendre connaissance des organigrammes suivants :

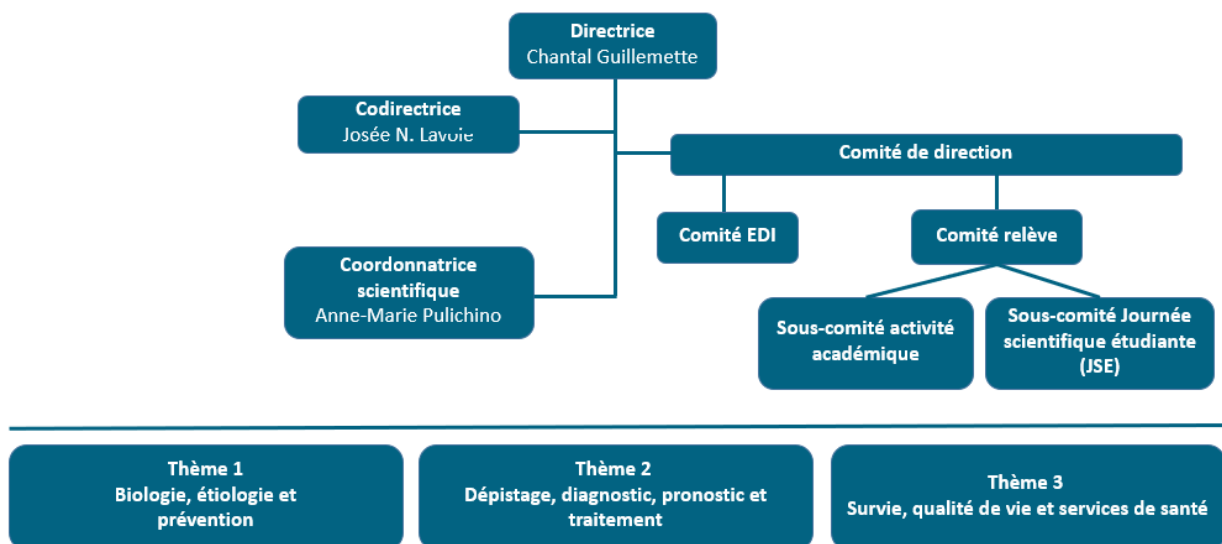
Organigramme simplifié de l'Université Laval et ses ressources pour les membres étudiants

- + Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter l'organigramme complet de l'[Université Laval](#) ou du [Vice-Rectorat aux Études et aux Affaires Étudiantes](#) (VREAE).



Organigramme du CRC

Le CRC est un centre de recherche thématique de l'Université Laval qui regroupe des membres rattachés à 5 facultés de l'Université Laval et répartis sur plusieurs site de recherche : le Centre de recherche du CHU de Québec-Université Laval ([CRCHU](#)), le Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec ([CRIUCPQ](#)), le Centre de recherche [CERVO](#) et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches ([CISSS-CA](#)).



Composition du comité de direction du CRC

Nom	Fonction
Chantal Guillemette	Directrice
Josée N. Lavoie	Codirectrice
Martin Simard	Directeur de l'axe Oncologie, CRCHU
Mathieu Laplante	Membre régulier
Gabrielle Fortin	Membre régulier
Jean-Philippe Lambert	Membre régulier
Louis Archambault	Membre régulier
Raoul Santiago	Membre associé
Veronique Boumtje	Membre étudiant
Erell Cadoret	Membre étudiant
Reza Alavi	Membre postdoctoral
Christian Laflamme	Membre du personnel
Damien Carignan	Membre du personnel

Le Comité Relève du CRC

Le Comité Relève du Centre de recherche sur le cancer de l'Université Laval (CR-CRC) est l'organisation des membres étudiants du CRC. Le CR-CRC est composé de membres représentant les différents sites de recherche affiliés au CRC. Ces membres sont élus lors d'une assemblée générale annuelle (tenue au mois de septembre), à laquelle l'ensemble des membres étudiants et stagiaires postdoctoraux est encouragé à participer. Il s'agit là d'une bonne occasion pour chacun de nos membres de s'impliquer dans la vie et l'organisation de leur centre de recherche. Le CR-CRC est engagé à représenter les intérêts et les droits de tous les membres étudiants auprès de la direction du CRC, ainsi qu'à faire le pont entre les membres étudiants et leur infrastructure de recherche afin de mieux répondre aux besoins soulevés et améliorer leur bien-être. Cela passe par l'accueil des membres étudiants internationaux, la promotion des principes d'équité, diversité et inclusion (EDI), l'organisation de conférences d'information etc.

À ce titre, le CR-CRC organise des activités académiques (conférences, rencontres carrières, journées portes-ouvertes) mais aussi sociales (5 à 7, sorties de groupe en extérieur etc.). Afin de faciliter l'organisation de ces activités et d'inclure la relève de divers secteurs et sites de recherche et de formation, le CR-CRC s'est doté de deux sous-comités (Journée scientifique annuelle (JSE) et activités académiques), en plus de membres représentants de sites. Ces activités sont ouvertes à tous les membres étudiants et stagiaires postdoctoraux du CRC quels que soient leur faculté, programme d'étude, thématique de recherche ou niveau d'études.

Le présent guide a été rédigé pour vous aider à mieux connaître votre environnement de recherche, ses particularités et les ressources à votre disposition. Pour ce qui concerne des aspects plus généraux comme les études à l'Université Laval, les formalités administratives ou la vie quotidienne à Québec, vous pouvez vous référer aux excellents [guides](#) produits par le réseau d'aide RÉAGIR de la Faculté de médecine (la majorité des informations présentées sont pertinentes pour les membres étudiants de toutes les facultés). En cas de difficultés financières, vous pouvez faire appel au Bureau des bourses et de l'aide financière ([BBAF](#)) pour vous aider à gérer votre budget et demander des aides financières.

Pour contacter le CR-CRC, écrivez à Comite-releve-CRC@ulaval.ca

Il est important de lire ses courriels

Comme il est possible pour vous d'avoir plusieurs affiliations, vous avez peut-être plusieurs adresses courriel. Bien que cela génère une grande quantité de courriels reçus chaque jour, il est important de lire ces courriels pour éviter de manquer des informations en rapport avec ces différentes affiliations. Nous vous conseillons de rediriger automatiquement tous vos courriels vers une seule adresse ou bien d'intégrer vos différentes boîtes courriel via un gestionnaire type Outlook.

Les ressources à connaître pour un bon cheminement

Développer et maintenir une relation harmonieuse avec sa direction de recherche

La politique d'encadrement des membres étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle de la Faculté des études supérieures et postdoctorales ([FESP](#)) impose aux étudiant·es ainsi qu'à leur direction de recherche la rédaction d'un [plan de collaboration](#). Cette étape essentielle sert à définir les attentes et responsabilités de la direction de recherche et des membres étudiants, et à fixer un accord entre les deux parties sur plusieurs sujets-clés liés à la formation et à la réalisation d'un projet de recherche.

Le plan de collaboration en 4 points

1. Objectif : clarifier les attentes et devoirs de chaque partie pour éviter les malentendus

Le plan de collaboration est **obligatoire** pour les maîtrises et les doctorats de type recherche. Il se présente sous la forme d'un document numérique décrivant en détails l'entente de travail entre directeur·trice de recherche (et le cas échéant, co-directeur·trice) et étudiant·e. Cette entente mutuelle entre le membre étudiant et sa direction de recherche est un outil permettant d'établir une organisation de la recherche et des études productives et satisfaisantes tant pour l'étudiant·e que pour la direction de recherche. Ce document permet de faciliter la communication entre les parties pour définir les attentes et responsabilités de chacun·e et de maximiser les chances de compléter son cheminement académique dans les délais prévus et sans encombre.

2. Quand remplir le plan de collaboration ? Au plus vite !

Il est conseillé de rédiger le plan de collaboration le plus tôt possible à travers une rencontre entre l'étudiant·e et sa direction de recherche. Le plan doit être accepté par l'étudiant·e et sa direction de recherche et idéalement complété **avant la fin de la première session** qui suit la désignation du directeur ou de la directrice de recherche, ou au plus tard, un an après cette désignation. Le plan pourrait être partagé avec la direction de programme si désiré, et les personnes impliquées doivent conserver une copie du plan de collaboration.

Ces échéanciers sont à titre indicatif et nous vous recommandons fortement de clarifier avec votre direction de programme et de consulter le plan facultaire d'attribution des bourses de réussite de la FESP afin de connaître les moments précis du parcours auxquels vous devez discuter et réviser le plan de collaboration.

Ce plan **doit être actualisé chaque année** (toutes les trois sessions), et en fonction des progrès de l'étudiant·e et de l'avancement du projet. Il est aussi à noter que le plan de collaboration peut être adapté selon les situations ou les besoins particuliers des programmes d'études, et **peut être rediscuté en tout temps à la demande de l'étudiant·e ou de sa direction de recherche** en fonction de l'évolution du projet de recherche et d'événements non planifiés au moment de son acceptation initiale.

3. N'oubliez pas que vous avez des droits... et des devoirs !

Plusieurs points sont abordés dans le plan de collaboration : cela va de la langue de rédaction du projet de recherche, à la précision des rôles et responsabilités de l'étudiant·e et de sa direction de recherche pour la réussite du projet. Il est nécessaire d'être le plus clair possible sur tous les éléments inscrits dans le plan afin d'éviter d'éventuelles discordances dans le futur. Les modalités d'encadrement, notamment la fréquence à laquelle vous souhaitez vous entretenir avec votre direction de recherche, est un autre point important à valider et clarifier en début de parcours. Cela peut éviter des situations où la direction de recherche ne se rend pas assez disponible pour l'étudiant·e, contrairement à ce qui est écrit dans le plan de collaboration. La section financement des études et conditions de travail est une partie importante qui ne doit pas être négligée. Nous vous encourageons également à discuter des ressources et infrastructures disponibles pour la réalisation de votre projet de recherche. Notamment de l'accès aux licences et logiciels. Sentez-vous libre de questionner votre direction de recherche sur la possibilité d'obtenir des licences à partir des fonds de recherche. Il faut garder en tête que suite à la signature de ce plan, vous comme votre directeur·trice de recherche vous engagez à le respecter. Il est donc très important de demander des clarifications si un ou plusieurs points semblent flous et de s'assurer que les informations conviennent aux deux parties. De plus, chaque étudiant·e a une situation qui lui est propre et il **ne faut pas avoir peur d'exprimer ses besoins, ses attentes et ses limites pour éviter de futures frustrations**. Soyez proactif·ve ! Un plan de collaboration clair et bien écrit est un plus pour réussir son programme et atteindre ses objectifs académiques.

4. Dans la pratique

Le plan de collaboration est accessible en ligne via l'[intranet](#) de l'Université Laval, en cliquant sur le menu sur « Profil » puis sur « Mes plans de collaboration ». La Faculté des études supérieures et postdoctorales met à votre disposition un gabarit **en français ou en anglais** qui convient à la plupart des cas de figure, mais vous pouvez le personnaliser en abordant n'importe quel point qui vous semble important et qui ne figurerait pas dans ce gabarit. Vous trouverez une liste d'éléments clés à discuter et des conseils sur comment remplir le plan de collaboration [ici](#). Vous pouvez autrement visionner une [capsule explicative](#) de la Faculté de médecine. En cas de questions, n'hésitez pas à prendre contact avec votre direction de programme. Vous pouvez également écrire à fesp@fesp.ulaval.ca ou appeler le (418) 656-2464.

Sources et explications complémentaires :

[Règlement des études](#)

[Politique d'encadrement à la maîtrise avec mémoire et au doctorat de l'Université Laval](#)

[Plan de collaboration de l'Université Laval pour la maîtrise recherche ou pour le doctorat](#)

Que faire en cas de difficultés ?

En cas de désaccord, ou bien si vous pensez respecter vos engagements mais que ce n'est pas le cas de votre direction de recherche, vous pouvez faire appel à des personnes ressources (pour la Faculté de médecine, vous pouvez les consulter [ici](#)).

Si vous trouvez que votre relation avec votre supervision de recherche est conflictuelle, insuffisante ou même inexistante, **la première étape est toujours d'ouvrir un dialogue** avec

celle-ci. Le but est d'exposer son point de vue sans chercher à l'imposer, mais aussi de mieux comprendre le point de vue de la personne qui vous supervise en gardant un esprit ouvert. Cette étape est primordiale, car beaucoup de situations de conflit sont la résultante d'un manque de communication ou de perceptions différentes de la part des deux parties engagées. Vous trouverez des informations importantes relatives aux droits et devoirs du membre étudiant et à ceux de sa direction de recherche et qui structurent la relation d'encadrement avec votre supervision [ici](#).

Dans le cas où vous ne parvenez pas à trouver un accord satisfaisant avec votre supervision de recherche, la **seconde étape est de faire appel à votre direction de programme** (voir tableau à la page suivante). Celle-ci vous aidera de manière confidentielle ou bien prendra les mesures nécessaires. Vous pouvez également faire appel à votre comité de programme (composé de professeur·es sur différents sites de recherche et d'étudiant·es) pour agir en tant qu'intermédiaire.

Dans le cas où la problématique ne peut être résolue par votre direction de recherche ou de programme, il faudra faire appel à la **direction et aux conseillers et conseillères à la gestion des études de votre faculté** (voir tableau à la page suivante), puis à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP).

Que faut-il garder à l'esprit ?

Il est important de garder à l'esprit que les études aux cycles supérieurs visent l'obtention de diplômes qui ne sont « *pas seulement basés sur l'acquisition de connaissances et de compétences, mais également sur l'analyse critique des connaissances existantes et la création de nouvelles connaissances. On s'attend à ce que les membres étudiants diplômés acquièrent et mettent en œuvre des compétences analytiques et interprétatives avancées, ainsi qu'ils comprennent et/ou produisent des recherches. La découverte scientifique est rarement un processus linéaire, et il n'est généralement pas possible de mener la recherche directement vers le résultat désiré. La découverte est un mélange de perspicacité, d'effort, de curiosité et de chance* »¹. Il est donc parfois difficile pour les étudiant·es de comprendre et accepter les critiques émises par leur direction de recherche pour les former, mais il faut s'efforcer de se rappeler que celles-ci sont formulées pour aiguïser leur esprit critique.

¹ <https://www.etudesuniversitaires.ca/planifier-ses-etudes/que-sont-les-etudes-superieures>

Tableau des programmes d'étude des membres du CRC

Faculté et contact pour les cycles supérieurs	Nom et site internet du programme d'étude	Nom de la direction du programme d'étude	Coordonnées de la direction du programme d'étude
Médecine Courriel : Etudes.superieures@fmed.ulaval.ca Téléphone : (418) 656-2131, poste 404698 Conseillères à la gestion des études : Marie-Eve.Chouinard@fmed.ulaval.ca Marie-Josée.Lavoie.4@fmed.ulaval.ca perieures@fmed.ulaval.ca	Biologie cellulaire et moléculaire	Jean Charron	DirectionBMO@fmed.ulaval.ca (418) 525-4444, poste 15557
	Médecine moléculaire	Francine Durocher	francine.durocher@crchudequebec.ulaval.ca (418) 525-4444, poste 48508
	Épidémiologie	Lynne Moore	directionEPM@fmed.ulaval.ca (418) 649-0252, poste 3366
	Microbiologie-Immunologie	Martin Pelletier	directionmim@fmed.ulaval.ca (418) 525-4444, poste 46166
	Sciences cliniques et biomédicales	Marie-Renée Blanchet	etudes.sup-directionscb@fmed.ulaval.ca (418) 656-8711, poste 3247
Pharmacie Courriel : etudessuperieures@pha.ulaval.ca Téléphone : (418) 656-2764, poste 408260 Conseillère à la gestion des études : melanie.dupuis@pha.ulaval.ca	Sciences pharmaceutiques Maîtrise Doctorat Pharmacoépidémiologie Maîtrise Doctorat	Benoit Drolet	benoit.drolet@pha.ulaval.ca (418) 656-2131, poste 412619
Sciences infirmières et médecine Courriel : Etudes.superieures@fmed.ulaval.ca Téléphone : (418) 656-2131, poste 403127	Santé communautaire (programme interfacultaire avec la FMED)	Élisabeth Martin	etudessuperieures@fsi.ulaval.ca (418) 656-2131, poste 406713

Sciences et génie Courriel : etudes.cycle23@phy.ulaval.ca Téléphone : (418) 656-2131, poste 403545 Conseillère à la gestion des études : genevieve.doyon@fsg.ulaval.ca	Physique médicale Maîtrise Doctorat	Laurent Drissen	Directeur.Cycle23@phy.ulaval.ca (418) 656-2131, poste 405641
	Psychologie (Ph.D et M.A.)	Célyne H. Bastien	direction.phd-recherche@psy.ulaval.ca (418) 656-2131, poste 404257
	D.Psy. en psychologie	Marie-Christine Ouellet	programme3ecycle@psy.ulaval.ca (418) 656-2764, poste 402500
	Sciences sociales Courriel : gestionetudes@fss.ulaval.ca Téléphone : (418) 656-2500	Ph.D. recherche et intervention en psychologie	Geneviève Belleville programme3ecycle@psy.ulaval.ca (418) 656-2764, poste 402500
	Travail social (2e cycle)	Annie Fontaine	direction.maitriseTS@tsc.ulaval.ca (418) 656-2131, poste 404712
	Travail social (3e cycle)	Bernadette Dallaire	direction.doctorat@tsc.ulaval.ca (418) 656-2131, poste 412899
	Criminologie (2e cycle)	Joane Martel	direction.2ecycle.criminologie@tsc.ulaval.ca (418 656-2131), poste 407991

Les autres ressources par facultés

En cas de détresse psychologique ou financière, ou si vous avez simplement besoin d'écoute ou de trouver des informations, différentes ressources sont disponibles pour les membres étudiants de tous les cycles (voir tableaux aux pages suivantes). De plus, il est possible d'aborder certains membres de ces institutions et/ou associations directement dans votre centre de recherche.

** Les ressources marquées d'une étoile offrent leurs services également en anglais.*

Toutes les facultés

Ressources	Service(s) offert(s)	Coordonnées	Site internet
Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)* 	Pour le 1 ^{er} cycle : Défendre les droits et intérêts des membres étudiants Subventions d'activités Assurances collectives	cadeul@cadeul.ulaval.ca (418) 656-7931	www.cadeul.com www.facebook.com/CADEUL twitter.com/CADEUL
Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS)* 	Pour les 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles : Défendre les droits et intérêts des membres étudiants Subventions d'activités Assurances collectives Accompagnement en droits étudiants	aelies@aelies.ulaval.ca (418) 656-7190	www.aelies.ulaval.ca
Bureau des bourses et de l'aide financière (BBAF)	Informer les étudiant.es sur les différentes formes d'aide financière disponibles et accompagnement	Formulaire de contact sur le site web (418) 656-3332	www.bbaf.ulaval.ca
Accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)	Soutenir, informer, sensibiliser et accompagner les membres étudiants en situation de handicap Favoriser l'accessibilité des membres étudiants en situation de handicap	-	www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation
Mon équilibre Ulaval	Promotion des saines habitudes de vie Service de nutritionniste gratuit Ateliers de gestion du stress	monequilibre@ulaval.ca (418) 656-2131	www.ulaval.ca/monequilibre-ul/nous-sommes-monequilibre-ul
Centre d'Aide aux Étudiants (CAE)*	Formations interactives Conférences/ateliers/balados pour développer des outils pour mieux mener ses études à terme Conseils d'orientation	CAE@aide.ulaval.ca (418) 656-7987	www.aide.ulaval.ca
Les Lucioles de l'Université Laval	Réseau étudiant pour sensibiliser à la santé mentale Ateliers de sensibilisation	lucioles@aide.ulaval.ca	www.aide.ulaval.ca/lucioles
Sentinelles en prévention du suicide	Relais entre les personnes en détresse et les services d'aide Prévention du suicide	-	www.aide.ulaval.ca/psychologie/reseau-sentinelles/

Faculté de médecine

Ressources	Service(s) offert(s)	Coordonnées	Site internet
Direction des Affaires Étudiantes (DAE)	Consultations individuelles Dénonciation de situations de violence/harcèlement/discrimination	dae@fmed.ulaval.ca (418) 656-2131, poste 403459	www.fmed.ulaval.ca/faculte-et-reseau/nos-services/aide-aux-etudiants
Réseau d'aide des étudiantes et étudiants gradués inscrits en recherche (RÉAGIR)  RÉAGIR	Service d'écoute et d'information pour les membres étudiants en difficulté	reagir@fmed.ulaval.ca	www.fmed.ulaval.ca/faculte-et-reseau/nos-services/aide-aux-etudiants/reseau-daide-reagir www.accem.asso.ulaval.ca/reagir www.facebook.com/REAGIRUL twitter.com/ReagirUI
Réseau d'aide La Béquille  RÉSEAU D'AIDE LA BÉQUILLE	Réseau de pairs aidants Service d'écoute et soutien Semaine de la sociabilité	labequille@fmed.ulaval.ca	www.fmed.ulaval.ca/faculte-et-reseau/nos-services/aide-aux-etudiants/reseau-daide-la-bequille www.facebook.com/ReseauLaBequille
Réseau d'aide en médecine  LE RÉSEAU D'AIDE EN MÉDECINE	Pour les membres étudiants du préexternat et de l'externat : Aide individuelle aux plans scolaire et personnel Conférences sur la santé mentale	reseau.aide@fmed.ulaval.ca	www.fmed.ulaval.ca/faculte-et-reseau/nos-services/aide-aux-etudiants/reseau-daide-en-medecine www.facebook.com/reseaudaide.medicineUL
Association des chercheuses et chercheurs étudiant à la Faculté de médecine de l'Université Laval (ACCÉM)  ACCÉM	Concours de bourses de congrès Subventions d'activités types journées carrières Promotion des activités du réseau RÉAGIR Défendre les intérêts des membres étudiants	accem@asso.ulaval.ca	www.accem.asso.ulaval.ca www.facebook.com/accemulaval twitter.com/accemulaval

Faculté de pharmacie

Ressources	Service(s) offert(s)	Coordonnées	Site internet
Association générale des étudiants en pharmacie (AGEP) & projet Phare 	Pour le 1 ^{er} cycle : Défendre les intérêts des membres étudiants auprès des instances facultaires et universitaires Conférences-midis	agep@pha.ulaval.ca phare@agep.ulaval.ca	www.agep.asso.ulaval.ca
Association des chercheuses et chercheurs étudiant à la Faculté de pharmacie de l'UL (ACCEP) 	Service de parrains et marraines	accep@asso.ulaval.ca	www.facebook.com/ACCEPUL
Association des résidents en pharmacie de l'Université Laval (ARPUL)	Défendre les intérêts des membres étudiants	arpul2009@hotmail.fr	-

Faculté des sciences et de génie

Ressources	Service(s) offert(s)	Coordonnées	Site internet
Association des étudiants en sciences et génie de l'Université Laval (AESGUL) 	Pour le 1 ^{er} cycle : Journée Carrière Liste de courriels modérée Babillards d'affichage Concession alimentaire	communications@aesgul.com ul.com (418) 656-2516	www.aesgul.com/ www.facebook.com/aesgul
Association des étudiants gradués en sciences et génie (AEGSEG) 	Représentation des membres Journée de la recherche en sciences et génie Subventions individuelles et commandites aux associations	aegseg@asso.ulaval.ca (418) 656-2131	www.aegseg.asso.ulaval.ca www.facebook.com/AEGSEG discord.com/invite/ArCDYK2KWs
Groupe Synapse 	Soutien pour les membres étudiants éprouvant des difficultés Séances de yoga Conférences sur le stress Ateliers de zoothérapie	-	www.fsg.ulaval.ca/espace-facultaire/etudiants-actuels/groupe-synapse www.facebook.com/synapsefsg

Faculté des sciences infirmières

Ressource	Service(s) offert(s)	Coordonnées	Site internet
Association des étudiantes et étudiants en sciences infirmières inscrits aux études supérieures (AESIIES) 	Pour les 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles : Journée d'accueil Relais pour la vie Ateliers scientifiques Présentation de travaux étudiants lors de midis-scientifiques	aesiies@asso.ulaval.ca	www.fsi.ulaval.ca/etudiants-actuels/vie-etudiante/associations-etudiantes/aesiies www.facebook.com/AESIIES

Faculté des sciences sociales (École de psychologie)

Ressource	Service(s) offert(s)	Coordonnées	Site internet
Le Mouvement des étudiant·es en travail social de l'Université Laval (METSUL) 	Pour le programme en travail social	metsul@asso.ulaval.ca	metsul.wordpress.com/ www.facebook.com/METSULasso/

Ressources pour les membres étudiants internationaux

Ressources	Service(s) offert(s)	Coordonnées	Site internet
École de langues de l'Université Laval	Cours de français	-	flsh.ulaval.ca/ecole-langues
Bureau de la Vie Étudiante (BVE)	Programme de jumelage Consultation individuelle Activités de découverte	accueil@bve.ulaval.ca (418) 656-2765	bve.ulaval.ca

Ressources pour les études postdoctorales

N'étant pas nécessairement étudiant·es mais pourtant inscrit·es à l'Université Laval, les stagiaires postdoctoraux du CRC ont un statut souvent un peu flou. Néanmoins, ils.elles sont tous encouragés à rejoindre CR-CRC et à participer aux activités organisées par ce dernier. Ils sont également représentés par un·e stagiaire postdoctoral·e au sein du Comité de direction du CRC. Pour contacter votre représentant·e, voir plus bas dans ce guide.

Pour connaître les avantages sociaux ainsi que consulter la convention collective entre l'Université Laval et les stagiaires postdoctoraux, [cliquez ici](#). Pour obtenir plus d'informations, pensez à consulter le site de la (FESP). En cas de besoin, sachez que vous pouvez également faire appel aux services des ressources de proximités décrites ci-dessous.

Des ressources plus près de vous

Faire appel aux intervenant·es de proximité

Afin de fournir des ressources au plus proche du corps étudiant et aux stagiaires postdoctoraux, l'Université Laval a mis en place des **intervenant·es de proximité** qui offrent un soutien psychosocial. Le rôle de ces personnes est de proposer une assistance directe, par des rencontres individuelles, à distance ou en présentiel, gratuites et confidentielles. Les sujets abordés lors de ces rencontres peuvent être variés : accompagnement lors de difficultés avec la direction de recherche, anxiété lors que les résultats de recherche ne sont pas au rendez-vous, rupture amoureuse, humeur dépressive etc. Certain·es intervenant·es ont également la possibilité de se déplacer directement à votre centre de recherche, n'hésitez donc pas à les contacter !

Tableau des intervenant·es de proximité

Faculté	Intervenant·e	Courriel	Bureau
Faculté de médecine	Hélène Lévesque	helene.levesque@aide.ulaval.ca	Local 2445 du pavillon Ferdinand-Vandry
Faculté de pharmacie et Faculté des sciences infirmières	Christian Boucher	christian.boucher@aide.ulaval.ca	Local 2522 du Pavillon Ferdinand-Vandry
Faculté des sciences et de génie	Estefania Esquenazi	estefania.esquenazi@aide.ulaval.ca	Local 1031 du pavillon Alexandre-Vachon
Faculté des sciences sociales (École de psychologie)	Claudine Pelletier	claudine.pelletier@aide.ulaval.ca	Local 2454 du pavillon Charles-De Koninck

Faire appel aux représentant·s du CR-CRC

Il y a deux membres étudiants et un stagiaire postdoctoral qui siègent sur le comité de direction du CRC. Leur rôle est de :

- Sonder les membres afin de collecter leur avis et de faire entendre leur voix auprès des instances de direction
- Secondar les instances de direction dans la résolution de problématiques et l'établissement de nouvelles activités dédiées au corps étudiant (mise en place de bourses, financement d'activités, coordination d'événements etc.)
- Participer à la gestion du centre de recherche (renouvellement du centre de recherche, de ses statuts et de sa planification stratégique, actualisation du site web du CRC)
- Accueillir et informer les nouveaux membres étudiants du centre de recherche

Il y a également des personnes représentant le CR-CRC sur chacun des sites de recherche. Ce sont vos contacts les plus directs et pourront transmettre vos questions et besoins auprès des membres du comité de direction. Leur rôle est de :

- Faire remonter toute question, problématique ou proposition d'évènement/d'activité soulevée au sein de leur site vers le CR-CRC

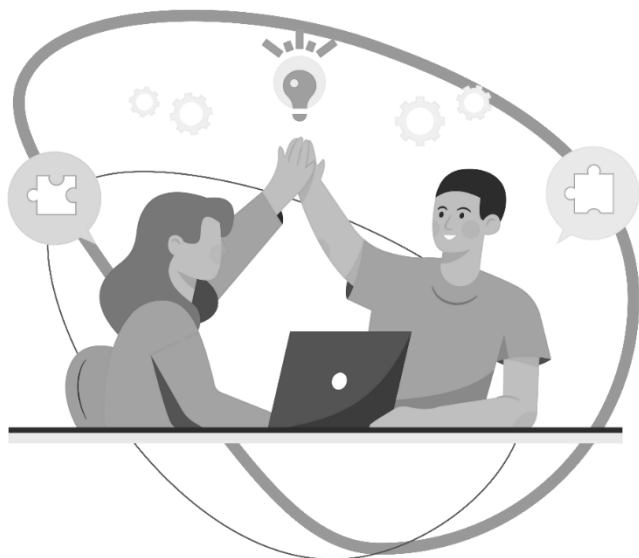
- Faire en sorte que toutes les personnes de leur site aient accès aux informations et événements proposés par le CR-CRC
- Rester à l'écoute des membres étudiants en cas de problématique avec un tiers, afin de les orienter vers la structure la plus appropriée pour répondre à leurs besoins

Tableau des représentant-es du CR-CRC

Rôle	Nom	Courriel
Comité de direction du CRC	Véronique Boumtje (étudiante) Erell Cadoret (étudiante) Reza Alavi (postdoc)	veronique.boumtje.1@ulaval.ca erell.cadoret.1@ulaval.ca reza.alavi.1@ulaval.ca
Secrétaire/trésorière	Caroline Beaudoin	caroline.beaudoin.13@ulaval.ca
CHUL	Lucas Galey Thibault Rommel	lucas.galey.1@ulaval.ca thibaut.rommel.1@ulaval.ca
Hôpital Saint-François d'Assise (HSFA)	Joanie Ringuette	joanie.ringuette@crchudequebec.ulaval.ca
Hôpital du Saint-Sacrement (HSS)	Aurélié Fuentes-Rodriguez	aurelie.fuentes-rodriguez@crchudequebec.ulaval.ca
L'Hôtel-Dieu de Québec (HDQ) & Hôpital de l'Enfant Jésus/Centre Intégré de Cancérologie (HEJ/CIC)	Emile Clerf & Emma Coughlan ; Patrick-Johan Ngontie-Ngounou	emile.clerf.1@ulaval.ca emma.coughlan.1@ulaval.ca patrick-johan.ngontie-ngounou.1@ulaval.ca
IUCPQ	Arnaud Driussi	arnaud.driussi@criucpq.ulaval.ca

Ces représentant-es sont à votre écoute, n'hésitez donc pas à les contacter ou à profiter des événements étudiants pour les approcher en personne.

De plus, si vous souhaitez devenir représentant-e pour les membres étudiants et/ou les stagiaires postdoctoraux, il vous suffit d'écrire à : Comite-releve-CRC@ulaval.ca



Carte des différents sites de recherche auxquels sont rattachés les membres étudiants et stagiaires postdoctoraux du CRC



Identifier et sortir d'une situation de harcèlement

Le **harcèlement** est un type de conduite inappropriée pouvant compliquer considérablement vos conditions de travail et d'études. L'Université Laval s'est dotée d'un **règlement** dédié à sa prévention. Le harcèlement y est défini ainsi :

« Conduite vexatoire se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, à caractère sexuel ou non, qui sont hostiles ou non désirés, laquelle porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'un membre de l'Université ou d'un tiers et qui entraîne, pour celui-ci, un milieu de travail, d'étude ou de prestation de services néfaste. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement, si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour la personne. »

La lutte contre le harcèlement nous concerne tous : des gestes, paroles ou comportements qui nous paraissent anodins peuvent contribuer à diminuer grandement la qualité de vie des personnes qui les subissent. Les problèmes de harcèlement et d'intimidation représentent une partie non négligeable des difficultés exprimées par les membres étudiants lors de leur parcours. Cela peut être le fait de collègues, collaborateur·rices, autres étudiant·es, directeurs et directrices de recherche, et cela parfois de façon inconsciente. Il nous appartient à tou·tes d'y prêter attention, de tenter de nous mettre à la place de ceux et celles que nous côtoyons lors de notre parcours et de contribuer à rendre notre environnement d'étude agréable pour tous ses membres. Il est crucial de ne pas rester passif si l'on assiste à une situation relevant du harcèlement, en apportant notre soutien aux victimes et en se référant aux ressources appropriées. Comme pour la plupart des situations problématiques susceptibles d'être rencontrées, la première réponse devrait dans la mesure du possible être de discuter avec les

Il est important de préciser que l'Université Laval accorde un droit de gestion et direction au nom duquel les directeurs et directrices sont légitimes à faire part à leurs étudiant·es de commentaires, avis et critiques vis-à-vis de leur travail, comme indiqué également dans le règlement :

« Un exercice légitime et non abusif du droit de gestion et de direction par les représentants de l'Université ne constitue pas du harcèlement. Il en est de même pour la gestion des activités universitaires et des services offerts, et pour l'application des différents règlements et politiques de l'Université. »

Il arrive que certains directeurs et directrices de recherche fassent preuve de maladresse dans l'exercice de ce droit, et si ces situations ne sont pas abordées et réglées par une bonne communication (voir la section du présent guide « Que faire en cas de difficultés ? »), elles sont susceptibles d'empirer jusqu'à dégrader significativement les conditions de travail, voire aboutir à des formes véritables de harcèlement. On le voit, il est important d'identifier les situations qui relèvent ou non du harcèlement, dans le but de mobiliser les bonnes ressources et stratégies pour y remédier. Comme pour d'autres types de problèmes évoqués dans ce guide, la première solution à envisager est de résoudre la situation par le dialogue directement avec la ou les personne(s) concernée(s) quand cela est possible.

La direction de recherche peut souvent être perçue comme étant en position de force vis-à-vis des étudiant·es, ce qui peut entraîner une hésitation et une peur de représailles au moment de solliciter de l'aide. Ne laissez pas votre situation dégénérer, l'ensemble des ressources mentionnées dans ce guide sont là pour vous, en toute confidentialité.

personnes responsables afin de les amener à changer leur comportement. Cette action peut permettre une résolution constructive des problèmes de harcèlement et peut être suffisante pour en régler un certain nombre. Si toutefois cela est impossible ou que la situation persiste, heureusement des solutions existent.

Que vous soyez victime ou témoin d'une situation de harcèlement, le [Bureau du respect](#) de l'Université Laval est la ressource principale à consulter. Leur site internet présente des informations accessibles à toutes sur le sujet, et les intervenant·es sont formé·es pour vous aider à déterminer la nature et la gravité des problèmes rencontrés, de manière totalement confidentielle. Le personnel peut vous conseiller et vous accompagner dans les éventuelles démarches à engager. **Il est très important de noter qu'il est possible d'aller chercher de l'aide sans avoir l'intention de porter plainte officiellement**, car l'objectif principal est de sortir de l'isolement. Bien évidemment, toutes les ressources d'aide évoquées dans ce guide, ainsi que vos associations étudiantes, sont également à même de vous accompagner et de vous orienter lors des premières étapes de ce processus.

Tableau des ressources pour lutter contre le harcèlement

Ressources	Service(s) offert(s)	Coordonnées	Site internet
Bureau du respect de la personne	Plusieurs services sont offerts : - Rencontre individuelle pour évaluer le problème rencontré - Prévention et formations - Coaching relationnel - Démarche de résolution à l'amiable - Réception d'une plainte formelle - Conseil et soutien individuel aux membres en situation de violence à caractère sexuel - Signalements et plaintes - Référencement vers d'autres ressources spécialisées - Prévention et formations	info@respect.ulaval.ca (418) 656-3468	https://www.ulaval.ca/respect-de-la-personne
Direction des Affaires Étudiantes (DAE)	Pour les membres de la Faculté de médecine : - Rencontres individuelles - Ateliers - Dépôt d'une dénonciation en ligne	dae@fmed.ulaval.ca (418) 656-2131, poste 403459 Local 2445 du pavillon Ferdinand-Vandry	fmed.ulaval.ca/faculte-et-reseau/nos-services/

Lorsque vous vivez ou pensez vivre du harcèlement, il est important de ne pas vous isoler. Discutez de votre situation, à un moment que vous jugerez opportun, un proche ou un membre de votre famille. Les ressources mentionnées ci-dessus sont toujours disponibles pour les étudiant·es qui le nécessitent, pour leur fournir écoute et soutien. L'ensemble de ces ressources propose des **consultations individuelles et anonymes** pour obtenir du conseil et peut vous accompagner si vous vivez une situation de harcèlement.

- + L'Université Laval propose également une **formation obligatoire** sur la prévention des violences à caractère sexuel sur [monPortail](#) > Études > Cours > Activités de perfectionnement.
- + Pour la Faculté de médecine, les sentinelles du réseau **RÉAGIR** sont également présents pour vous accompagner et vous guider en toute confidentialité dans de telles situations. Les membres de l'exécutif de l'**ACCEM** sont également au fait des politiques facultaires et peuvent répondre à certaines de vos interrogations.
- + Enfin, gardez à l'esprit que les services des **ressources humaines des centres hospitaliers** sont également à même de vous accompagner dans des situations de harcèlement ou de situation conflictuelle.

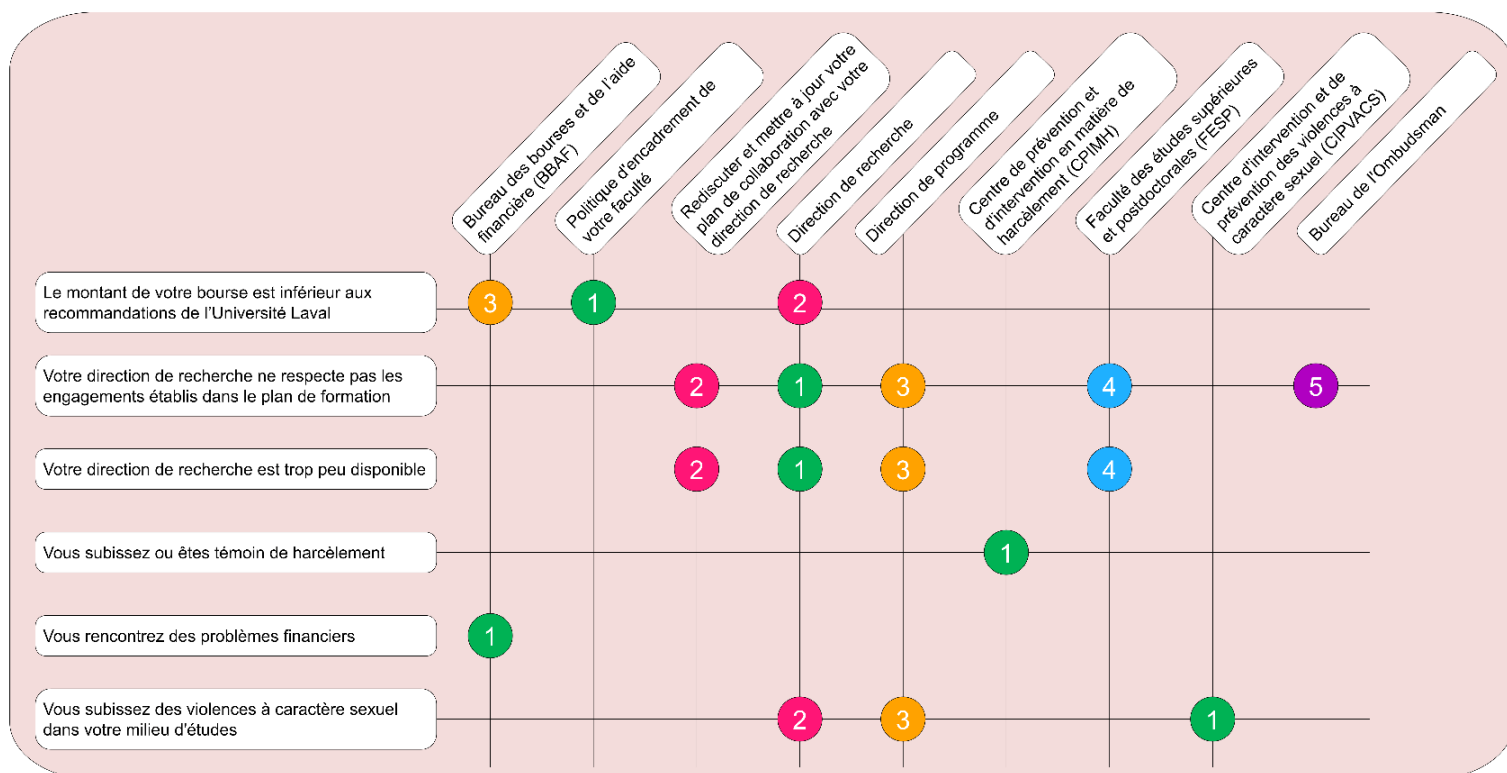


Guide pratique pour résoudre des situations difficiles

Les situations mentionnées ici sont des exemples issus de situations fictives, mais inspirés de faits réels vécus par la communauté étudiante. Ils ne constituent en aucun cas une liste exhaustive. Aussi, il faut garder à l'esprit que la perception des difficultés varie d'une personne à une autre. Les solutions présentées ici doivent donc servir de piste de réflexion et demandent à être adaptées en fonction des situations propres à chaque individu. Elles ne constituent pas nécessairement une garantie de résoudre toutes vos difficultés de manière satisfaisante. Enfin, nous vous rappelons que ces démarches doivent se faire à l'initiative de la personne concernée. Vous pouvez décider de les entamer pour quelqu'un en situation de détresse, mais cette personne doit être proactive et demeurer ouverte d'esprit si elle veut voir sa situation s'améliorer.

N'hésitez pas à consulter les différentes ressources présentées dans ce guide pour vous aider à vous orienter vers les solutions adaptées, et essayez de ne pas vous isoler : vos collègues étudiant-es peuvent être confronté-es aux mêmes difficultés que vous et une solution pourrait émerger en discutant entre vous.

Exemple des solutions à envisager par ordre de priorité et en fonction de la situation vécue



Notes :

- + **Les solutions sont listées par ordre de pertinence.** Les solutions en dernier sont donc à envisager en dernier recours.
- + “La direction de recherche/programme” désigne votre directeur ou directrice de recherche ou de programme.

Exemple 1 Vous êtes un membre étudiant nouvellement arrivé dans votre laboratoire de recherche. En discutant avec vos collègues, vous constatez que le montant de la bourse que vous verse votre direction de recherche est inférieur au minimum recommandé par votre faculté.

Solutions

- 1) Discuter de la situation avec votre direction de recherche, en insistant sur le minimum recommandé par la politique de votre faculté.
- 2) S’entretenir avec votre direction de programme qui pourra également encourager votre direction de recherche à respecter le montant minimum recommandé.
- 3) En parallèle, consulter le Bureau des bourses et de l’aide financière ([BBAF](#)) pour vous aider à gérer le manque de moyens.
- 4) Garder à l’esprit que le montant minimum défini par votre faculté n’est qu’une recommandation et non une obligation, votre direction de recherche reste décisionnaire en la matière et il se peut donc qu’une solution satisfaisante ne puisse pas être trouvée. Certains comités de programme ont adopté une mesure qui rend obligatoire le montant minimum recommandé. Informez-vous auprès des membres étudiants qui siègent sur vos comités de programme. En dernier recours, il est toujours possible de demander un changement de direction de recherche auprès de votre direction de programme.

Exemple 2 Malgré une entente avec votre direction de recherche lors de l’établissement ou la mise à jour de votre plan de collaboration, vous avez le sentiment que celle-ci ne respecte pas les engagements formulés dans ce plan. Parmi les exemples possibles :

- Votre direction refuse de vous faire participer à un congrès d’envergure internationale.
- Vous ne recevez pas les augmentations régulières de votre bourse comme cela avait été convenu.
- Vous êtes en désaccord avec votre direction de recherche sur les attentes en termes de charge de travail ou de la durée de vos vacances.

Solutions

- 1) S’entretenir avec votre direction de recherche en faisant valoir les engagements pris dans le plan de collaboration et en quoi ils ne sont pas respectés. Profiter de la discussion pour mettre à jour et préciser votre plan de collaboration. En cas de désaccord avec votre direction de recherche, il est possible de déposer votre version du plan à [votre dossier](#) auprès de votre direction de programme, en mentionnant les discordances.
- 2) S’entretenir avec votre direction de programme pour qu’elle assure le respect du plan de collaboration par votre direction de recherche.
- 3) Joindre votre faculté et/ou la Faculté des études supérieures et postdoctorales ([FESP](#)) et consulter leurs conseils en matière de [résolution de litiges](#).

- 4) En dernier recours, contacter le [Bureau de l'Ombudsman](#) de l'Université Laval dont la fonction est de régler ces situations conflictuelles.

Exemple 3 Vous rencontrez des difficultés de communication avec votre direction de recherche, car vous jugez qu'elle se rend peu accessible (répond peu à vos courriels, reporte les entrevues prévues avec vous etc.) et cela ralentit l'avancée de votre projet et votre cheminement académique.

Solutions

- 1) Discuter avec vos collègues pour déterminer si cette situation concerne l'ensemble de l'équipe, ce qui pourrait suggérer une explication externe (ex. problèmes personnels de votre direction) et/ou une situation temporaire.
- 2) Essayer de présenter la situation à votre direction de recherche lorsque l'occasion se présente, il se peut qu'elle n'ait pas conscience du problème et de la façon dont cela vous affecte.
- 3) Mettre à jour votre plan de collaboration en y exprimant clairement vos attentes en termes de communication et de fréquence des rencontres. Si votre direction de recherche n'est pas disposée à rediscuter du plan avec vous, il est possible de le remplir de votre côté et de le [transmettre](#) à votre direction de programme en mentionnant les discordances.
- 4) Contacter votre direction de programme pour demander son support.
- 5) Contacter votre faculté ou bien la Faculté des études supérieures et postdoctorales ([FESP](#)).

Exemple 4 Vous pensez subir du harcèlement et/ou de la discrimination de la part de votre direction de recherche, ou bien de vos collègues. Vous vous sentez agressé·e par certains de leurs propos ou comportements envers vous, mais vous n'êtes pas sûr·e qu'il s'agisse de réel harcèlement ou discrimination et craignez de rapporter votre ressenti par peur de représailles.

Solutions

- 1) S'entretenir avec les personnes concernées en exprimant clairement vos limites et en quoi leur comportement vous affecte.
- 2) Contacter le [Bureau du respect de la personne](#), qui pourra aider à déterminer si vous vivez une situation de harcèlement ou non. Ce bureau vous conseillera sur la marche à suivre pour résoudre le problème. Ceci peut être fait de manière entièrement confidentielle et les intervenant·es n'agiront que sur votre consentement.
- 3) S'entretenir avec sa direction de programme pour demander son support.

Exemple 5 Vous devez constamment surveiller votre budget et le montant de votre bourse d'étude ne vous permet pas de vivre en adéquation avec vos obligations financières ou vos habitudes de consommation.

Solution

Le Bureau des bourses et de l'aide financière ([BBAF](#)) peut vous aider en vous aiguillant vers des [programmes de bourses d'études ou des programmes de prêt](#). Il peut aussi vous orienter dans l'obtention d'un emploi sur le campus de l'Université Laval ou d'un emploi d'auxiliaire d'enseignement et de recherche en accord avec votre direction de recherche, ainsi que vous aider à gérer votre budget. Enfin, n'oubliez pas de demander les bourses de progression

auxquelles vous avez droit tout au long de votre programme d'étude selon le Plan facultaire établi, vous pouvez les consulter en fonction de votre faculté [ici](#).

Exemple 6 Vous trouvez qu'une personne de votre Centre de recherche (étudiant·e, professeur·e ou autre) se comporte de façon inappropriée envers vous. Lorsque vous êtes seul·e avec elle, cette personne insiste afin que vous vous retrouviez au bar après vos heures en laboratoire. Vous refusez poliment, mais vous sentez que ce refus n'est pas accepté. Peu importe votre réponse, cette personne continue de vous écrire et vous demander vos disponibilités. Vous vous sentez harcelé·e et êtes en situation d'inconfort lorsque vous vous trouvez dans la même pièce que votre collègue.

Solutions

- 1) S'entretenir avec les personnes concernées pour formuler clairement vos limites.
- 2) Contacter le le [Bureau du respect de la personne](#). Ceci peut être fait de manière anonyme et les intervenant·es sauront vous conseiller sur les meilleures mesures à prendre.
- 3) Si le problème persiste, et sur le conseil du bureau du respect de la personne, s'entretenir avec le/la supérieur·e de la personne concernée (cela peut être votre direction de recherche si cette personne fait partie de votre équipe, la direction de programme s'il s'agit d'un·e professeur·e etc.) ou avec le service des ressources humaines de votre centre de recherche.

De manière générale, la direction de programme, la direction facultaire et la FESP (dans cet ordre) sont les premières intervenantes dans une situation problématique. Le bureau de l'Ombudsman est le dernier recours.



Conclusion

Les études supérieures peuvent s'accompagner de difficultés, dont la gravité et la façon d'être vécues diffèrent selon les personnes. La résolution de votre problème passera très souvent par une formulation la plus claire possible de votre point de vue à votre direction de recherche. Pensez à garder un esprit ouvert et tentez de vous mettre à sa place : votre direction de recherche est une personne comme une autre avec beaucoup de responsabilités à mener de front. Toutefois, vous avez le droit de vivre un parcours enrichissant, inclusif et respectueux de vos valeurs. Rappelez-vous que votre bon cheminement et votre réussite sont aussi dans son intérêt !

Quelles que soient les embûches rencontrées au cours de votre cursus, n'oubliez pas que des solutions existent et que des personnes seront toujours prêtes et formées à vous aider si vous en formulez le besoin. Les ressources présentées dans ce guide ne sont pas exhaustives et certaines peuvent être plus adaptées que d'autres à votre problématique. Dans le doute, n'hésitez pas à demander conseil au CR-CRC ou au Comité de direction du CRC.

Autres ressources non académiques :

Info-Social au 811 (consultation téléphonique confidentielle offerte 24h/jour, 7 jours/7)

Le Centre de crise de Québec au 418-688-4240

Centre de prévention du suicide au 1 866 APPELLE

Formations complémentaires / compétences transversales :

- Formations gratuites offertes par la FESP
- Cours en Communication scientifique (MMO-7021)
- Conduite responsable en recherche (outils)
- Plan de perfectionnement individuel des IRSC



Remerciements

L'élaboration du guide a été possible grâce à la collaboration des personnes et institutions suivantes :

Le Centre d'aide aux étudiants de l'Université Laval (CAE)

- Marie-Claude Bédard – Intervenante psychosociale et coordonnatrice du Réseau sentinelles du CAE (volet étudiant-es)
- Hélène Lévesque – Intervenante de proximité au sein de la Faculté de médecine de l'Université Laval

La Direction des affaires étudiantes de la Faculté de médecine de l'Université Laval (DAE) et l'Association des Chercheuses et Chercheurs Étudiant à la faculté de médecine de l'Université Laval (ACCEM)

- Hubert Marcoux – Directeur de la DAE
- Sylvie Dodin Dewailly – Ancienne directrice par intérim de la DAE
- Jérémy Bernard – Président de l'ACCEM et du Réseau RÉAGIR

Le Centre de recherche sur le cancer de l'Université Laval (CRC) et de l'axe Oncologie du CRCHU de Québec-Université Laval (CRCHUQc-UL)

- Chantal Guillemette – Directrice du CRC
- Samer Hussein – Ancien membre du comité exécutif du CRC et co-directeur du CRC
- Anne-Marie Pulichino – Coordinatrice du CRC
- Luc Beaulieu – Ancien directeur du CRC
- Victoire Fort & Jonathan Humbert – Anciens représentants des membres étudiants du CRC
- Sofiane Mersaoui – Représentant des stagiaires postdoctoraux du CRC
- Martin Simard – Directeur de l'axe Oncologie du CRCHUQc-UL

Les membres présents et passés du Comité Étudiant Regroupement Cancer (CERC) :

Audrey-Anne Boutin, Lilianne Frégeau-Proulx, Gabriel Khelifi, Nassim Ledoux, Émeline Lelong, Amel Mameri, Nadine Morin, Gabrielle Saint-Onge, Nolwenn Samson.

Cette édition 2024 constitue la seconde version du guide des ressources, n'hésitez donc pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions à Comite-releve-CRC@ulaval.ca